



Présents :

Les personnes présentes étaient invitées à signer leur nom sur une liste mise en circulation pendant l'assemblée ; toutefois, la circulation de cette liste a été rapidement interrompue et n'a par conséquent été que très partiellement remplie. On a cependant noté la présence d'un peu plus de 40 habitants et/ou copropriétaires de la Résidence Apollo, membres de droit de l'ARA.

Le Président ouvre la séance à 18h40 : il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et enchaîne avec un bref rapport d'activité.

Rapport d'activité

Le président rappelle qu'en 2020, l'assemblée avait été tenue de façon virtuelle et les décisions avaient été prises par voie de circulaire. En 2021, voulue en présentiel, l'assemblée avait dû être reportée à novembre. Cette année, l'assemblée est encore tenue en novembre, mais on espère pouvoir rétablir le calendrier habituel et tenir la prochaine assemblée au printemps 2023.

En 2021 ainsi qu'à ce jour en 2022, on a pu progressivement reprendre la plupart des activités traditionnelles mais également innover avec un café-et croissants offert aux habitants dans le parc un samedi matin de mai, ce qui a agréablement surpris les passants et permis un petit moment d'échange inattendu et fort sympathique.

Lors de la fête des voisins dans le parc en juin, il y a eu pour la première fois la projection d'un film pour les enfants.

La fête des promotions n'avait pas eu lieu en 2020 et 2021, et on sentait l'envie de la population, des petits et aussi des grands, de sortir et faire la fête et notre stand de hot-dog - là aussi une première pour l'ARA - a connu un succès retentissant.

L'ARA a participé fin août au forum des associations de Thônex et, un samedi de grisaille en septembre, a organisé une journée dédiée à la pétanque, aux grillades, à la sangria et au pastis. La participation était à l'image de la météo, ce qui n'a pas empêché la bouteille de pastis et les cinq litres de sangria d'être rapidement vidés. Certains ont même joué aux boules !

Puis il y a eu la distribution fin octobre du 20e numéro d'Apollo Infos, qui comprenait notamment la convocation à la présente assemblée générale.

Le président passe sans autres au point un de l'ordre du jour.

1. Approbation du PV de l'AGO de 2021

Le président rappelle que le PV était téléchargeable depuis le site Internet de l'ARA. Le PV n'ayant pas fait l'objet de remarques ou de questions, il est réputé adopté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur Claude Uldry.

2. Présentation des comptes 2021

Le président rappelle que les comptes étaient également téléchargeables sur le site Internet de l'association. En 2021, l'assemblée avait approuvé la proposition du comité pour un budget déficitaire à raison de CHF 150 ; or l'année a finalement été bouclée avec un excédent de CHF 125.65, en grande partie due aux dons, et le président en profite pour remercier celles et ceux qui ont généreusement soutenu l'association. Au 31 décembre 2021, les avoirs des membres se montaient à CHF 1647.90.



3. Rapport du contrôleur aux comptes

Madame Mme Brigitte Chollet, vérificatrice, présente son rapport (qui était également consultable sur le site Internet de l'ARA) et invite l'assemblée à approuver les comptes. Le Président remercie Mme Chollet.

4. Approbation des comptes 2021 et décharge au comité

A l'unanimité, sans opposition ni abstention, les comptes sont approuvés tels que présentés, et décharge est donnée au comité sortant. Le Président remercie l'assemblée pour sa confiance.

5. Elections statutaires

Les membres sortants du comité, à savoir Mme Mirsada Briguet et MM. Fabrice Coletta, Marc Labhart, Nicolas Kaloudis, Paul Martin et Ashwani Singh sont d'accord de continuer au sein du comité, rejoints par Mme Helga Gruber et M. Thibault Simond. Mme Brigitte Chollet est d'accord de continuer d'exercer la tâche de vérificatrice des comptes. L'ensemble est élu par applaudissements.

Le président rappelle qu'au sein du comité, il en est le doyen et qu'il a présidé l'association depuis sa constitution en 2004, avec une brève interruption entre 2012 et 2014, mais qu'il faut penser à l'avenir. Le fait que des nouveaux membres ont spontanément eu l'envie de s'engager et de rejoindre le comité ces derniers mois est un signe qu'il considère comme très encourageant et il a bon espoir que la relève de la présidence pourra être assurée d'ici l'année prochaine avec le passage de témoin à du sang neuf, plus jeune, avec des nouvelles idées et une nouvelle énergie.

6. Présentation du budget 2022

Concernant le budget pour l'année 2022, l'année est presque terminée. Avec les dépenses et les recettes ainsi largement connues et en faisant une projection au 31 décembre qui n'est d'ailleurs que dans quelques semaines, le président estime, de manière prudente, que les comptes seront bénéficiaires à raison de CHF 300 et qu'au bilan, les avoirs des membres frôleront les deux mille francs.

Une fois de plus, grâce aux publicités dans le journal et les dons, le président propose à l'assemblée de ne pas demander de cotisation. Il en profite pour remercier les sponsors et annonceurs, notamment l'entreprise Dallais et les assureurs AXA et La Mobilière, qui ont apporté leur soutien au fil des ans et dont les responsables sont présents dans la salle.

Le budget est approuvé à l'unanimité, sans opposition ni abstention.

7. Divers et propositions individuelles

Le président a quelques communications :

Dès le 1er janvier 2023, l'ARA a conclu une police de responsabilité civile, afin de couvrir l'association contre des dommages aux biens ou aux personnes pouvant survenir lors de manifestations organisées par l'association : cela n'aura pas d'impact sur le budget de 2022, mais il faudra en tenir compte dès 2023, à raison de CHF 190 par an.

Il a par ailleurs deux compléments ou rectificatifs à apporter par rapport aux informations présentées dans le dernier journal Apollo Infos. Concernant l'impôt sur la fortune, alors que le dossier traînait en commission et semblait enlisé, le Grand conseil a soudainement voté le 4 novembre une version amendée du PL 13030 qui prévoit une réévaluation unique de la valeur immobilière de 12% au lieu de 5%, les autres points (à savoir l'indexation, la baisse de l'impôt immobilier complémentaire, la baisse de l'impôt sur la fortune) étant inchangés par rapport au projet de loi initial tel qu'il été résumé dans Apollo Infos. Cette loi ne plait pas à tout le monde et le référendum n'est pas exclu.



Le 10 octobre, l'Office cantonal des transports a publié l'arrêté concernant la généralisation du 30 km/h jour et nuit dans les zones urbaines (dont Chêne-Thônex) pour les routes secondaires et de nuit pour les routes primaires. Dès lors, la question de mettre spécifiquement Adrien-Jeandin en zone 30 ne se pose plus, mais ce nivellement généralisé par le bas fait que la question de la canalisation du trafic sur l'avenue de Thônex et la rue François-Jacquier en soulageant Jeandin et Tronchet n'est toujours pas résolue, notamment en ce qui concerne les poids lourds. Plusieurs recours ont été déposés devant le Tribunal administratif contre cet arrêté. Ils sont suspensifs. Affaire à suivre.

Les invités étant arrivés, le président clôt la partie formelle et statuaire de l'assemblée à 19h15, en remerciant les personnes y ayant participé.

Le président souhaite la bienvenue aux invités, à Monsieur Pascal Uehlinger, conseiller administratif de Thônex depuis 2010 ayant repris de Mme Isabel Rochat les dicastères des finances, des travaux et de l'urbanisme, ainsi qu'à Mme Madame Juliette Alix et Monsieur Paul Lemaître, membres de l'équipe des Travailleurs sociaux hors murs. Le président profite de l'occasion pour remercier la commune de Thônex pour l'utilisation des salles communales ainsi que pour les tables et bancs utilisés lors des animations organisées dans le parc, mis gratuitement à notre disposition. Avant de passer la parole aux invités, le président leur présente une petite introduction « PowerPoint » sur la Résidence Apollo.

Mme Alix présente la FASE et les activités des Travailleurs sociaux hors murs (TSHM www.tshmthonex.com), qui s'occupent de jeunes de 11 à 25 ans, avec pour lignes directrices la prévention, la participation et la libre adhésion, anonyme. M. Lemaître présente les activités de « graf » réalisés par les jeunes encadrés par les TSHM : une discussion s'ensuit sur les possibilités de réaliser une fresque dans le parc Apollo, par exemple derrière le but de foot. Le président parlera de cette possibilité à une prochaine réunion des délégués aux parties communes de la Résidence.

M. Uehlinger présente les projets urbanistiques, les travaux sur la commune et l'état des finances et des impôts communaux. La commune n'augmentera pas le centime additionnel en 2023.

Des échanges cordiaux mais néanmoins francs ont suivi entre M. Uehlinger et les membres de l'ARA, au sujet notamment de la délicate question de la fermeture du parc et des éventuelles servitudes.

La séance est levée à 20h10, suivie par l'apéritif dînatoire élaboré par le traiteur « La cuisine de Sara », Sara Al-Sammak, 8 Adrien-Jeandin.

Thônex, le 2 janvier 2023

Le secrétaire

Claude Uldry

Le Président

Ashwani Singh



Budget 2022

Compte d'exploitation	
Recettes	
Dons	300.00
Annonces dans « Apollo Infos »	350.00
Ventes nourriture et boissons	2250.00
Total	2900.00
Dépenses	
Achats nourriture et boissons	2335.00
Imprimeur « Apollo Infos »	185.00
Frais compte postal	90.00
Total	2600.00
Excédent (ou déficit) de l'exercice	300.00

Bilan au 31.12.2022	
Actif	
Compte postal	1950.00
Total de l'actif	1950.00
Passif	
Avoirs des membres	1950.00
Total du passif	1950.00